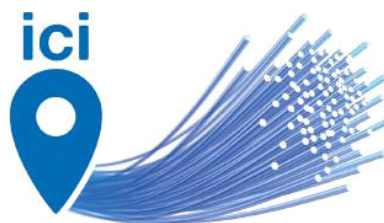




Vendredi 16 avril 2021
Le Blanc

DOSSIER DE PRESSE



**LE RIP 36
INSTALLE
LA FIBRE OPTIQUE**

Visite de travaux
de déploiement FttH

Financés par :



Plan France
Très Haut Débit
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Sommaire

| | |
|--|----------|
| Déployer les réseaux à Très Haut Débit : une réalité ! | 3 |
| Le déploiement des réseaux :..... | 3 |
| Des sites techniques :..... | 4 |
| Information du public :..... | 4 |
| Une entreprise qui s'installe dans l'Indre pour réaliser ces travaux :..... | 5 |
| Des enjeux considérables :..... | 5 |
| Des investissements privés limités aux zones urbaines :..... | 5 |
| Une nécessité, ne pas rester sur un constat de carence :..... | 5 |
| Un cadre national | 5 |
| L'outil opérationnel dédié à l'aménagement numérique du territoire :..... | 6 |
| Une phase 1 du SDTAN achevée :..... | 6 |
| La fibre jusqu'à la maison (Fiber to the Home - FttH) :..... | 6 |
| Un vaste chantier | 7 |
| La fibre jusqu'à la maison, un nouveau réseau de télécommunication :..... | 7 |
| 4 ans de travaux :..... | 7 |
| Des investissements majeurs :..... | 7 |
| La commercialisation des réseaux construits : un rapprochement Indre-Cher | 7 |
| L'accès au Très Haut Débit Fibre pour tous ! | 8 |

Déployer les réseaux à Très Haut Débit : une réalité !

Le Syndicat Mixte RIP36 poursuit les déploiements FttH sur le département.

Les travaux de déploiement sur les communes de Villedieu-sur-Indre, Buzançais, Niherne, Châtillon-sur-Indre, Clion-sur-Indre, Saint-Genou, La Châtre, Lacs, Le Magny, Sainte-Sévère-sur-Indre, Montgivray, Vendoeuvres, Mezières-en-Brenne, Martizay, Tournon-Saint-Martin, Argenton-sur-Creuse, Le Pêchereau, Saint-Marcel, Saint-Gaultier, Levroux, Vineuil, Éguzon et Ceaulmont, Saint-Benoît-du-Sault, Chaillac, Écueille, Valençay, Luçay-le-Mâle, Chabris, Le Blanc **sont achevés. Plus de 14 000 prises ont été produites ces 6 derniers mois et remises à l'exploitant Berry Fibre Optique pour être commercialisées.**

Les travaux sont également en cours de réception sur Bêlâbre et Pouligny-Saint-Pierre, **se poursuivent** sur Issoudun, Neuvy-Pailloux, Sainte-Lizaigne, Neuvy-Saint-Sépulchre, Cluis, Aigurande et **commenceront cet été** sur Luant.

Malgré la crise du COVID-19, les travaux se poursuivent en appliquant les règles sanitaires nécessaires à la préservation de la santé des salariés.

Le déploiement des réseaux :

La construction de ces nouveaux réseaux en fibre optique nécessite de longues études de terrain pour reconnaître l'ensemble des tracés des réseaux à construire : identifier les fourreaux à utiliser, répertorier les chambres ORANGE utilisables, identifier les poteaux ORANGE ou support du réseau électrique, identifier tous les bâtiments à raccorder... Un long travail de terrain qui est un préalable au travail en bureau d'études.

Le bureau d'études va alors exploiter l'ensemble des relevés de terrain pour définir le tracé des réseaux à construire et vérifier si les fourreaux et poteaux existants peuvent être utilisés. En effet, le projet s'accompagne d'un impératif : utiliser au maximum les réseaux existants et en cas d'impossibilité ou d'absence de réseau, construire.

Plusieurs centaines de poteaux ont été envisagées sur la commune du Blanc pour permettre la pose de la fibre optique. Si la très grande majorité des poteaux acceptent la fibre, quelques poteaux en limite de charge ne peuvent accepter une charge supplémentaire. Il faut alors éviter ces poteaux en réalisant quelques mètres de tranchées, ou planter un nouveau poteau, ou changer les poteaux existants. Plusieurs centaines de chambres et poteaux ORANGE ont été inspectées. Certaines chambres ne sont pas utilisables faute de place pour installer une boîte de branchement. Il faut alors construire une nouvelle chambre à proximité. Certains poteaux sont à changer.

Enfin, certains réseaux existants sont enterrés en pleine terre, sans fourreau. Il faut alors construire un réseau entièrement neuf.

La pose de fibre sur support du réseau électrique nécessite la validation d'ENEDIS et du SDEI. Les équipes travaux disposent des habilitations nécessaires pour travailler à proximité des lignes. Un contrôle de conformité peut être exercé in fine par ENEDIS.

Les travaux de pose en chambre ORANGE nécessitent l'accord d'ORANGE qui valide l'occupation de la chambre par le RIP 36. Ces occupations font l'objet de redevances versées par le RIP 36 et répondent à des cahiers des charges stricts.

Des sites techniques :

12 armoires de télécommunication ont déployées sur la commune du Blanc pour permettre la distribution des fibres jusque chez l'habitant. Ces armoires qui accueillent environ **350 raccordements** sont ensuite reliées au **Nœud de Raccordement Optique (NRO)**. **Pour la plaque FttH du Blanc, ce NRO est situé dans les locaux d'ORANGE hébergeant le NRA.** C'est dans ce local que sont installés les équipements des opérateurs.

Ce local est ensuite raccordé sur un réseau national.

Quelques chiffres sur la commune du Blanc :

- **3450 prises**
- **105 km de fibres optiques**
- **7 M€ TTC pour Le Blanc – Pouigny-Saint-Pierre – Bêlâtre**

Information du public :

La commercialisation est lancée sur le Blanc : compte tenu de la crise sanitaire, les réunions publiques ne sont plus possibles. Aussi, afin de permettre aux habitants du Blanc de répondre aux questions qu'ils peuvent se poser sur ce nouveau réseau disponible sur leur commune, **une réunion publique virtuelle est organisée le :**

jeudi 29 avril 2021 - 18h30

Pour tout renseignements : berryfibroptique.fr

Une entreprise qui s'installe dans l'Indre pour réaliser ces travaux :

L'entreprise SOBECA, titulaire du marché de travaux pour la période 2017–2020 et originaire du Loir-et-Cher, **s'est implantée sur la zone d'activités de la Communauté de Communes Brenne-Val de l'Indre à Villedieu-sur-Indre** ; un effet direct des investissements engagés par les collectivités pour moderniser le département.

Une nouvelle implantation d'entreprise est également synonyme d'emploi local : la demande est aujourd'hui forte en main d'œuvre pour les travaux de déploiement de fibre et SOBECA va aujourd'hui au-delà de ces engagements contractuels formalisés dans la clauses sociale en recrutant localement y compris parmi les publics en difficulté.

Des enjeux considérables :

La performance des réseaux de télécommunication est aujourd'hui indispensable à la compétitivité de notre territoire. Facteur d'attractivité et de compétitivité, ces réseaux sont au cœur de l'activité économique. Indispensables en zone urbaine, primordiales en zone rurale, les services de l'internet sont aujourd'hui essentiels pour la vie quotidienne des citoyens, des entreprises et des services publics. Et les réseaux existants pour la desserte des abonnés sont en très grande majorité en cuivre offrant des performances répondant de moins en moins aux attentes. La modernisation des réseaux est donc indispensable à l'échelle de la France et la crise actuelle a démontré toute la nécessité de ces investissements.

Des investissements privés limités aux zones urbaines :

Les réseaux de télécommunications sont la prérogative des opérateurs privés. La majorité des réseaux est privée et commercialisée par les opérateurs privés. Cependant, ces opérateurs concentrent leurs investissements dans les réseaux très haut débit fibre dans les zones urbaines, zones les plus rentables.

Une nécessité, ne pas rester sur un constat de carence :

Faute d'intention d'investissements privés des opérateurs en dehors de 12 communes de Châteauroux Métropole, le Département a adopté dès le mois de janvier 2012, son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) premier schéma de programmation en Région Centre. Le SDTAN fixe le cadre de l'aménagement numérique de l'Indre et précise en particulier le cadre du déploiement du très haut débit en fibre optique en cohérence avec le cadre national.

Un cadre national

L'État s'est engagé dans un vaste programme de modernisation des réseaux très haut débit. Le plan France Très Haut Débit lancé au printemps 2013 vise à proposer à l'ensemble des logements, services publics et entreprises un accès internet performant avant fin 2022. Mobilisant 20 milliards d'euros en dix ans, partagé entre les opérateurs privés, les collectivités territoriales, l'État et l'Europe, le Plan France Très Haut débit répond à plusieurs enjeux :

- Renforcer la compétitivité de l'économie française et l'attractivité de la France par le raccordement prioritaire en fibre optique des zones d'activités économiques,
- Développer des services publics innovants sur l'ensemble du territoire, y compris dans les zones rurales et de montagne, en apportant un accès à Internet performant aux établissements scolaires, hôpitaux, maisons de santé, maisons de l'emploi, etc.,
- Donner accès aux usages numériques à tous les citoyens.

L'action des collectivités de l'Indre s'inscrit dans le cadre de ce plan. Un porteur de projet : le Syndicat Mixte Réseau d'Initiative Publique de l'Indre (SM-RIP 36).

L'outil opérationnel dédié à l'aménagement numérique du territoire :

Mettre en œuvre ce projet nécessite une forte coordination des collectivités et une mutualisation à minima à l'échelle départementale. Aussi, le RIP 36 crée par le Département et Châteauroux Métropole qui rassemble depuis fin 2014 également l'ensemble des Communautés de Communes et la Région Centre-Val de Loire est apparu comme l'outil opérationnel pertinent pour mettre en œuvre les projets inscrits au SDTAN. Le RIP 36 met en œuvre ces projets dans le respect de la réglementation propre au secteur des télécommunications contrôlé par l'ARCEP et dans le cadre du plan France Très Haut Débit.

Une phase 1 du SDTAN achevée :

Le RIP 36 a engagé les opérations de montée en débit destinées à améliorer les débits Internet dans les communes rurales les moins bien desservies dès fin 2012. À la fin de l'année 2017, 12 000 lignes ont ainsi bénéficié d'une montée en débit qui a permis de rapprocher la fibre des abonnés en anticipation de la fibre chez l'abonné.

La fibre jusqu'à la maison (Fiber to the Home - FttH) :

Le déploiement de la fibre jusqu'au domicile constitue la seconde phase du SDTAN. Déployée sur 41 communes du département, la fibre à l'abonné permettra d'améliorer la desserte de la majorité des services publics (enseignement, médecins, ...), les grandes zones d'activités améliorant ainsi la compétitivité des entreprises et des particuliers. Cumulée à l'initiative privée, l'action du RIP 36 sur la période 2016/2021 permettra de couvrir 70 % de la population.

Un vaste chantier ...

La fibre jusqu'à la maison, un nouveau réseau de télécommunication :

La quasi totalité des foyers et locaux professionnels sont aujourd'hui raccordés à internet via leur réseau téléphonique en cuivre. Les caractéristiques du cuivre font que le signal transporté perd de son intensité en fonction de la longueur de la ligne. La fibre optique présente un affaiblissement nul quelle que soit la distance. Pour des réseaux performants dans tous les cas, il est donc nécessaire d'amener la fibre dans chaque foyer, chaque entreprise, chaque service public ... Il faut donc reconstruire un réseau qui répondra aux besoins d'aujourd'hui mais surtout aux besoins de demain et au-delà compte tenu des caractéristiques illimitées de la fibre optique ! Des milliers de kilomètres de fibre optique devront donc être déployés sur les 41 communes de cette première phase de déploiement.

4 ans de travaux :

Le RIP 36 a programmé ces opérations sur **4 ans** afin d'être conforme au SDTAN et prévoit une fin d'opération fin 2021. **Ce seront plus de 56 500 prises qui seront potentiellement desservies par la fibre sur cette période sur les 41 communes concernées** par l'investissement public.

Des investissements majeurs :

Ce réseau fibre optique mobilisera pour cette première phase **75 M€ TTC**, hors raccordements des abonnés, financé par l'État dans le cadre du Plan France Très Haut Débit (33%), l'Europe (FEDER : 9%), le RIP36 (58%).

La commercialisation des réseaux construits : un rapprochement Indre-Cher

Les Syndicats Mixtes de l'Indre et du Cher ont décidé de se rapprocher afin de mutualiser la commercialisation de leurs réseaux. Offrir 120 000 prises aux fournisseurs d'accès à internet sur un ensemble cohérent est un gage de réussite.

Le RIP 36 a donc délégué sa compétence d'exploitation et de commercialisation de son réseau (futur réseau) très haut débit fibre à Berry Numérique qui a confié ces missions via une délégation de service public à AXIONE. La société Berry Fibre Optique filiale d'AXIONE dédiée au réseau Indre-Cher est donc chargée d'exploiter et commercialiser auprès des Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) les lignes fibre optique du réseau.

Tous les atouts sont donc là pour que ce projet soit une réussite : un réseau performant, aux possibilités infinies, activé pour permettre à tous les Fournisseurs d'Accès Internet de venir proposer leurs services, un volume de clientèle attractif sur un territoire cohérent.

Grâce à l'action des collectivités, l'Indre se modernise et est en capacité de proposer un environnement compétitif aux acteurs économiques, aux services publics et attractif pour la population des particuliers. C'est déjà une réalité avec plus de 43 000 prises raccordables sur le réseau public du RIP 36 et plus de 6 500 abonnés dans l'Indre sur le réseau du RIP 36 !

L'accès au Très Haut Débit Fibre pour tous !

Les Syndicats mixtes de l'Indre et du Cher poursuivent leur collaboration pour permettre à l'ensemble de la population du Berry d'avoir accès au Très Haut Débit Fibre. La première phase du FttH se terminera dans l'Indre fin 2021 mais l'objectif d'un accès pour tous au Très Haut Débit a été confirmé par les collectivités membres du RIP 36. En l'absence d'investissement des opérateurs privés, un nouveau contrat a été signé le 23 février 2021 pour atteindre cet objectif en 2025. Les études sont déjà engagées et les travaux commenceront à l'automne 2021. 130 M€ d'investissement pour poursuivre la modernisation des réseaux de télécommunication de l'Indre !

Pour tout renseignement : lafibre36.fr